

Protocole COVID19

Reprise des cours au dojo de Marguerittes

1°- Arrivé-e à l'accueil qui sera limité au niveau des toilettes du public (extérieur et entrée du dojo), le ou la pratiquant-e quitte ses chaussures met ses claquettes ou ses zooris, se lave les mains avec le gel,

2°- il ou elle se dirige vers le vestiaire qui lui incombe en suivant le sens de circulation (matérialisé au sol), revêt son keigogi, place ses vêtements dans son sac et se dirige vers la surface de tatami avec son sac.

3°- Arrivé-e au tatami, il ou elle dépose son sac dans l'emplacement (matérialisé au sol) prévu à cet effet, s'assoie sur le bord du tatami pieds vers l'extérieur, quitte ses claquettes ou zooris, nettoie ses pieds avec le gel ou lingettes désinfectantes (**fourni par les parents**) et monte sur le tatami.

4°- A la fin des cours, il ou elle quitte le tatami, chausse ses claquettes ou zooris et sort vers l'accueil où, il ou elle, chausse ses chaussures pour sortir du dojo en suivant le sens de circulation (matérialisé au sol) ; il ou elle ne repasse pas par les vestiaires afin d'éviter un croisement avec les autres groupes de pratiquant-es.



TRES IMPORTANT



Port du masque obligatoire à l'intérieur du dojo pour tous et toutes.

Les pratiquants devront prévoir une bouteille d'eau individuelle, un kit sanitaire personnel (gel ou lingettes désinfectantes) et des claquettes ou zoories.

Pendant les cours, ils retireront leur masque et respecteront la distanciation par l'utilisation d'une méthode d'enseignement adaptée.

Les cours se termineront 5 mn avant l'heure et reprendront 5 mn après l'heure de début des cours afin de permettre un assainissement du tatami entre les cours et éviter un croisement entre les groupes de pratiquant-es.

Les accompagnants devront arriver aux heures prévues afin de récupérer leurs enfants. Ils ne pourront pas pénétrer au-delà de la zone d'accueil, d'où la nécessité de respecter les horaires des cours.

Exception : Munis de leur masque, les accompagnants des pratiquant-es de 4 et 5 ans seront autorisés à accompagner leurs enfants jusqu'aux vestiaires au début du cours afin de les revêtir du keigogi. A la fin du cours, ils devront attendre à l'accueil le ou les enfants, ils ne pourront plus pénétrer dans les vestiaires.

